

| etablissement | adresse | categorie | date_infraction | date_jugement | /contrevenant/description | montant | proprietaire | ville |
|---------------------------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--|----------|---------------------------------|------------------|
| EPICERIE MARCHE D'OR MJ INC. | 1001 Rue Sauvé Est | Épicerie avec pré | 30 janvier 2013 | 15 septembre 2014 | Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4°C jusqu'à sa livraison au consommateur, sauf pendant le temps requis pour l'application d'un procédé de fabrication ou d'un traitement reconnu en industrie alimentaire et qui exige une plus haute température. | 1 000 \$ | EPICERIE MARCHE D'OR MJ INC. | Montréal H2C 1Z5 |
| EPICERIE MARCHE D'OR MJ INC. | 1001 Rue Sauvé Est | Épicerie avec pré | 30 janvier 2013 | 15 septembre 2014 | Le produit périssable vendu chaud ou servi chaud au consommateur doit être gardé à une température interne d'au moins 60°C jusqu'à sa livraison. | 1 000 \$ | EPICERIE MARCHE D'OR MJ INC. | Montréal H2C 1Z5 |
| LA BELLE PROVINCE | 1025 Rue du Marché-Central | Restaurant servic | 16 août 2013 | 28 mai 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 500 \$ | 9217-8771 QUEBEC INC. | Montréal H4N 1J8 |
| RESTAURANT LE GOUT DE LA THAILANDE 20 | 1345 Rue Fleury Est | Restaurant | 11 octobre 2013 | 20 octobre 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 1 800 \$ | CHANTALE T. NGUYEN | Montréal H2C 1R4 |
| RESTAURANT LE GOUT DE LA THAILANDE 20 | 1345 Rue Fleury Est | Restaurant | 06 septembre 2013 | 20 octobre 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 1 600 \$ | CHANTALE T. NGUYEN | Montréal H2C 1R4 |
| RESTAURANT LA CITRONNE | 1386 Rue Fleury Est | Restaurant | 12 juillet 2013 | 12 mai 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 800 \$ | THQ INC. | Montréal H2C 1R5 |
| PATISSERIE AMAL BOHSALI CANADA INC. | 1420 Rue Sauvé Ouest | Pâtisserie | 14 novembre 2013 | 04 novembre 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 500 \$ | PATISSERIE AMAL BOHSALI CANADA | Montréal H4N 1C5 |
| PATISSERIE AMAL BOHSALI CANADA INC. | 1420 Rue Sauvé Ouest | Pâtisserie | 14 novembre 2013 | 04 novembre 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 1 200 \$ | PATISSERIE AMAL BOHSALI CANADA | Montréal H4N 1C5 |
| CHEMIN FAISANT | 1510 Rue Fleury Est | Traiteur | 20 février 2014 | 11 décembre 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 000 \$ | 9014-6309 QUEBEC INC. | Montréal H2C 1S4 |
| BOULANGERIE SAMI | 1564 Rue Dudemaine | Restaurant servic | 19 septembre 2013 | 07 mars 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 3 000 \$ | SAMI EL ALI (Fermé changement d | Montréal H3M 1R1 |
| RESTAURANT CASA VERTOUDOS INC. | 5 Boul. Henri-Bourassa Ouest | Restaurant | 11 octobre 2013 | 03 septembre 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 1 000 \$ | RESTAURANT CASA VERTOUDOS INC | Montréal H3L 1M6 |
| SANDWICHES THAI SAIGON | 8774A Rue Lajeunesse | Restaurant | 24 janvier 2014 | 17 octobre 2014 | Le produit altérable à la chaleur à l'exception des fruits et légumes frais entiers doit être refroidi sans retard et maintenu constamment à une température interne et ambiante ne dépassant pas 4°C jusqu'à sa livraison au consommateur, sauf pendant le temps requis pour l'application d'un procédé de fabrication ou d'un traitement reconnu en industrie alimentaire et qui exige une plus haute température. | 1 200 \$ | THANH HUU NGUYEN | Montréal H2M 1R6 |
| CINEMA MEGA PLEX MARCHE CENTRAL | 901 Boul. Crémazie Ouest | Casse-croûte | 16 février 2012 | 08 septembre 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 250 \$ | CINEMAS GUZZO INC. | Montréal H4N 3M5 |
| CINEMA MEGA PLEX MARCHE CENTRAL | 901 Boul. Crémazie Ouest | Casse-croûte | 29 septembre 2011 | 08 septembre 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 000 \$ | CINEMAS GUZZO INC. | Montréal H4N 3M5 |
| RESTAURANT FOO LAM | 9394 Boul. de l' Acadie | Restaurant | 16 janvier 2014 | 18 décembre 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 3 000 \$ | 9260-0220 QUEBEC INC. | Montréal H4N 3H1 |
| RESTAURANT FOO LAM | 9394 Boul. de l' Acadie | Restaurant | 16 janvier 2014 | 28 novembre 2014 | Les lieux, véhicules, équipements, matériaux et ustensiles servant à la préparation au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et au service des produits, ainsi que les autres installations et locaux sanitaires, doivent être propres. | 1 500 \$ | 9260-0220 QUEBEC INC. | Montréal H4N 3H1 |
| RESTAURANT FOO LAM | 9394 Boul. de l' Acadie | Restaurant | 16 avril 2013 | 03 janvier 2014 | Le lieu ou le véhicule doit être exempt de contaminants, de polluants, de toute espèce d'animaux y compris les insectes et les rongeurs ou de leurs excréments. | 1 500 \$ | 9260-0220 QUEBEC INC. | Montréal H4N 3H1 |